

# Séjours

## BALARUC-LES-BAINS

☆☆☆ VILLAGE CLUB



DU 15 AU

22 JUIN 2025

Au bord de l'étang de Thau, découvrez la quiétude d'une région qui vous offre ses trésors et ses saveurs. Flânez à Sète, découvrez Mèze et Bouzigues ou lézardez sur la plage de la Corniche. Offrant une vue imprenable sur Sète et le Mont Saint-Clair, à 50m du nouvel établissement thermal et 5 min à pied du centre-ville de Balaruc-les-Bains, le Village Club vous offre apaisement et plaisir.

LE PROGRAMME

8 JOURS - 7 NUITS

### JOUR 1

Arrivée du groupe en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner au Village Club.

### JOUR 2

**MATIN** : Réunion d'accueil présentation du programme ANCV suivi du rendez-vous tourisme. Déjeuner au Village Club.  
**APRÈS-MIDI** : Balade à la découverte de Balaruc. Dîner au Club et soirée karaoké.

### JOUR 3

**MATIN** : Séance de réveil musculaire. Matinée libre Déjeuner au Village Club.  
**APRÈS-MIDI** : Excursion, Conchyliculture – 35 km Dîner au Village Club.  
Soirée divertissante : au choix pétanque nocturne, film local...

### JOUR 4

Excursion à la journée en Camargue – 175 km  
**MATIN** : Visite d'Aigues-Mortes Déjeuner dans un restaurant.  
**APRÈS-MIDI** : Route vers les Saintes Maries de la Mer Dîner au Club et soirée régionale avec grand jeu.

### JOUR 5

**MATIN** : Séance de gym douce. Déjeuner au Village Club.  
**APRÈS-MIDI** : Excursion à la découverte de Sète – 60 km Dîner au Club et soirée grand jeu interactif.

### JOUR 6

**MATIN** : Initiation au yoga ou au Pilate. Matinée libre Déjeuner au Village Club.  
**APRÈS-MIDI** : Excursion à Pézenas – 65 km Dîner au Village Club.  
Soirée de Gala avec soirée dansante.

### JOUR 7

**MATIN** : Séance de gym douce. Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente. Matinée libre Déjeuner au Village Club.  
**APRÈS-MIDI** : Tournoi ludique pétanque ou cartes suivi d'une initiation danse en ligne. Après-midi libre. Dîner au Village Club.  
Soirée Quizz.

### JOUR 8

Départ du groupe après le petit déjeuner, muni d'un panier repas pour le déjeuner.

## LE PRIX COMPREND

- Transfert A/R en TGV
- Transfert A/R de la gare de Sète au village vacances
- Transport pour les excursions
- Hébergement en chambre double
- Lits faits à l'arrivée
- Linge de toilette fourni.
- Apéritif de bienvenue
- Pension complète du dîner du 1<sup>er</sup> jour au panier repas du 8<sup>ème</sup> jour (vin compris et café pour le déjeuner)
- Animations de soirée
- Les animations et activités au sein du Village Club
- Les excursions, les visites et repas au restaurant prévus au programme
- Un accompagnateur pour les excursions prévues au programme.
- L'accès libre au Spa ainsi qu'au équipements de loisirs du village Club.
- Taxe de séjour
- Assurance annulation rapatriement

## LE PRIX NE COMPREND PAS

- Dépenses personnelles
- Visites et excursions et autres que celles incluses
- Activités avec participation
- Boissons autre que celles incluses
- Port de bagages et les pourboires
- Le supplément chambre seule sous réserve de disponibilité

L'ordre du programme ou des visites peut-être modifié (sans préjudice au contenu)

Inscriptions au séjour

jeudi 13 février 2025 à partir de 14h

Salle Wissols

<b>TARIF SENIOR IMPOSABLE</b>	<b>TARIF SENIOR NON OU FAIBLEMENT IMPOSABLE</b>		
Coût total du séjour	Participation A.N.C.V.	Participation Ville (35% du coût total)	Reste à charge pour le senior
758€	212€	265.30€	280.70€

**Conditions relatives à l'aide financière de l'ANCV** : les ressources sont mesurées sur la base du revenu net imposable, inférieures au montant maximal fixé selon le nombre de parts du foyer fiscal, selon un tableau fourni tous les ans par l'ANCV.

**LES FRAIS D'ANNULATION APPLICABLES SONT CEUX DU PRESTATAIRE  
TOUTE ANNULATION TOTALE OU PARTIELLE ENTRAÎNE LES FRAIS SUIVANTS :**

Plus de 60 jours avant la date du début du séjour : 15 % du montant,  
 Entre 60 jours et 31 jours : 30 % du montant de la réservation annulée,  
 Entre 30 jours et 16 jours : 60 % du montant de la réservation annulée,  
 Entre 15 jours et 8 jours : 80 % du montant de la réservation annulée,  
 Moins de 8 jours avant la date du début du séjour ou en cas de non présentation :  
 100 % du montant de la réservation annulée.

Aucun frais d'annulation ne sera retenu, si le service animation parvient à réattribuer la place par remplacement sur liste d'attente.

**Pièces à fournir :**

- Avis d'imposition 2024
- Carte d'identité
- Assurance responsabilité civile
- Fiche de renseignement
- Un acompte de 30% à l'inscription
- Certificat médical de moins de trois mois
- Acte d'engagement au voyage signé

Ce séjour sera soumis au vote du Conseil municipal le 11 février 2025.  
 Sous réserve de son adoption, les inscriptions se feront

**LE JEUDI 13 FÉVRIER, EN SALLE WISSOLS À PARTIR DE 14H**

Le service Animations est à votre disposition pour tout renseignement.